

**COMPTE RENDU D'UNE RENCONTRE DU COMITÉ ESKER DE LA TABLE GIRT
TENUE LE MARDI 10 NOVEMBRE 2015, À 9 H
AU 42, PLACE HAMMOND, 2^E ÉTAGE, VAL-D'OR**

Membres présents

✓	Mario Sylvain	MRC de La Vallée-de-l'Or
✓	Jacinthe Pothier	
✓	Valérie Pellerin	MFFP – UG 84 (Mégiscane) et 86 sud
✓	Julie Fillion	Produits forestiers Résolu
✓	Olivier Pitre	SESAT
✓	Marcel Marcotte	Ville de Senneterre, accompagné de Carol-Anne Langlois

Ouverture de la séance à 9 h 03.

1. Mot de bienvenue (tour de table)

Présentation de la nouvelle coordonnatrice, Jacinthe Pothier

Jacinthe Pothier souhaite la bienvenue aux membres et se présente brièvement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Retour sur la rencontre du 1^{er} mai 2015

Olivier informe le comité que le devoir qui avait été donné à la MRC concernant la carte des polygones des trois aires d'alimentation sera fait par lui finalement.

Discussion autour de la VOIC 15 G. La prévention des déversements est à inclure dans les harmonisations opérationnelles (PAFI-O) avec les BGA plutôt que les PAFI-T. Valérie fait un retour sur les exigences du gouvernement et sur l'application des normes ISO14001. Les ISO ne sont, en général, pas appliquées, c'est pourquoi il est important de faire une harmonisation opérationnelle. Toutefois, les harmonisations opérationnelles n'ont pas obligatoirement à être discutées à la TLGIRT, le gouvernement n'a pas à intervenir dans ces ententes.

La VOIC 16G est conservée telle quelle, sauf qu'il a été demandé d'avoir un portrait de l'état des chemins forestiers sur emprise d'eskers, Olivier a mentionné qu'il les inclurait dans sa carte.

La VOIC 14G sera bonifiée à l'aide de la carte des polygones des aires d'alimentation en eau potable d'ouvrages de captage collectifs qui sera faite par Olivier. Il est mentionné que l'indicateur « Reboisement plus rapide [sur] des eskers » était satisfaisant.

4. État d'avancement de la carte des polygones des trois aires d'alimentation principales sur eskers

Olivier nous mentionne qu'il est en attente de la MRC pour les couches des aires d'alimentation des trois villes. Mario demande à Marcel de lui trouver ladite couche en fichier numérique et qu'il contactera Val-d'Or et Malartic pour obtenir les autres couches.

Olivier recommande que le libellé valeur objectif reste identique à celui existant et qu'on utilise les mêmes indicateurs et cibles que la MRCA.

5. Retour sur les VOIC soumises au MFFP

On conserve celles de 2012 et on ajoute celle qui avait été oubliée, soit l'objectif : « Sécuriser les approvisionnements en eau potable issus des aquifères granulaires ».

6. Échéance d'ici la prochaine rencontre du comité (devoirs)

Valérie Pellerin doit refaire la méthodologie et le portrait en lien avec la préoccupation 16G. Elle doit concevoir un Power Point qu'elle présentera à une prochaine TLGIRT (après les fêtes), dans lequel elle fera un résumé du pourcentage de couvert forestier de 3 m et plus, ainsi que des VOIC.

La MRC doit refaire le tableau des préoccupations de 2012, revoir la section sur les hydrocarbures (retirer le premier objectif « limiter l'impact des perturbations de sol et de l'humus sur l'eau des aquifères granulaires identifiées »). Les classer en trois catégories :

1. En vigueur
2. Hydrocarbure, harmonisation opérationnelle
3. Ajout, aire d'alimentation, au PAFI-T

Points 2 et 3 ont déjà été concertés et adoptés en 2012. Toutefois, il fut discuté à la réunion que le point 2 ne peut être une VOIC, mais s'inscrit plutôt dans les ententes d'harmonisations opérationnelles.

La MRC doit fournir les aires d'alimentation en format numérique à Olivier Pitre, afin qu'il puisse finir la carte des aires d'alimentation en eau potable des 3 villes et l'envoyer à Valérie Pellerin afin qu'elle l'inclut dans son Power Point. Il doit aussi reformuler la VOIC en lien avec la carte.

Julie Fillion doit discuter avec les autres BGA du pourcentage des chemins forestiers qui passent sur les eskers, selon ce qu'elle a déjà reçu de Valérie et la carte qu'elle recevra d'Olivier.

- ⇒ Faire le suivi avec Frédéric Moreau (Valérie ou Julie)

7. Échéances pour le prochain PAFI-T

Les VOIC et territoires d'application doivent être finies et adoptées par la TLGIRT avant le 31 décembre 2016. Dans le meilleur des mondes, elles seraient finies avant la rencontre de la TLGIRT du 9 février 2016.

8. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu à une date indéterminée durant le mois de janvier. La date sera discutée suite à la rencontre de la TLGIRT du 8 décembre 2015.

9. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 10 h 30.

Jacinthe Pothier
Coordonnatrice et aménagiste
Service de l'aménagement et du développement

P.J.

Grille VOIC Esker.